



PRISE 12 – 2015

Appel de projet

Où

Société des arts technologiques | SAT
1201, boul. Saint-Laurent, Montréal
www.sat.qc.ca
Admission 18 ans et +

Dates

Installation

Mercredi 25 novembre
8 h à 16 h

Vernissage

Mercredi 25 novembre
17 h à 21 h
Sur invitation seulement –
Réservé aux médias et VIP

Ouverture au public

Jeudi 26 novembre
Vendredi 27 novembre
12 h à 21 h
Samedi 28 novembre
Dimanche 29 novembre
12 h à 19 h

Démontage

Dimanche 29 novembre
Après 19 h seulement

souk @ sat

Objectifs

Réunir des créateurs Montréalais de différentes disciplines dans un même espace.

Offrir aux créateurs un espace de diffusion pour faire connaître et vendre leurs créations dans le cadre d'un événement gratuit et accessible à tous.

Proposer une sélection de nouvelles créations montréalaises à une clientèle curieuse et avide de faire des découvertes.

Rendre accessible à toutes les bourses les créations contemporaines montréalaises.

Scénographie

Recréer un environnement qui évoque un appartement-loft à l'intérieur de la SAT.

Salle de montre

- Salon
- Salle à manger
- Cuisine
- Chambre à coucher – adulte
- Chambre à coucher – enfant
- *Walk-in closet*
- Atelier
- Bureau
- Lounge
- Boudoir
- Salle de bain

Food Lab – Labo Culinaire

Le café-bar au rez-de-chaussée et la cuisine au 2^e seront ouverts tous les jours.

Articles à proposer

Tout ce que l'on peut trouver dans un appartement, jardin, terrasse.

Accessoires, affiches, art de la table, bijoux, calendriers, cartes de vœux, condiments et épices, jeux, livres, luminaires, mobilier, objets décoratifs ou utilitaires au design original, papeterie, photos, sculptures, tableaux, vêtements, création fabriquée in situ etc.

Aménagement et services offerts aux exposants

- Les présentoirs pour vos articles (la disposition des créations à vendre doit être approuvée par le souk @ sat).
- Soutien technique pour l'aménagement
- Espace d'entreposage sur place
- Techniciens de soutien
- Relations de presse et promotion

- Caissiers/ières
- Comptabilité
- Ambiance sonore
- Photographe – archives
- Éclairage et électricité
- Sécurité
- Ménage
- Services de Bar-restaurant
- Sacs et emballages en vente à la caisse

Responsabilités des exposants

Le souk @ sat n'est pas responsable des pertes et dommages qui pourraient survenir durant l'événement.

Chaque créateur devra fournir une personne chargée de s'occuper de la présentation et de la vente de ses articles.

Le souk @ sat n'est pas responsable du transport du matériel des créateurs avant et après la vente.

Profils des créateurs et leurs créations

Origine

Les créateurs doivent provenir du grand Montréal et ses environs.

Articles

Les créations proposées doivent répondre à l'une ou l'autre des fonctions suivantes : utilitaire, décorative et/ou d'expression artistique et elles doivent nécessairement avoir leur place dans un appartement.

Possibilité de collaborations avec d'autres artistes pour la fabrication d'une création ou de travail par un collectif.

Les créations proposées doivent être des créations originales dont les créateurs sont les seuls détenteurs des droits *copyright*; le souk @ sat

ne se tient absolument pas responsable de copies ou de reproductions des créations exposées et mises à la vente.

Espace à occuper

Les organisateurs du souk @ sat, et eux seuls, détermineront l'emplacement et la dimension de l'espace occupé.

L'espace alloué à un créateur lui est entièrement dédié.

Ce dernier ne peut inviter un autre créateur à partager son espace et ne peut présenter les créations d'une tierce personne.

Ventes et prix

Les créateurs déterminent eux-mêmes le prix de vente de leurs articles en tenant compte du fait qu'ils devront verser une contribution de 15 % de leur chiffre de vente total au souk @ sat en plus des frais de transaction visa – master card – débit.

Les prix doivent inclure toutes les taxes en vigueur le cas échéant.

Prix suggérés : pour toutes les bourses ou gamme de prix large suggérée.

Matériel promotionnel

Sont autorisés : cartes d'affaires, look-books, catalogues, visuels, portfolio et dossier de presse.

Aucune affiche promotionnelle n'est permise à l'intérieur de l'espace durant l'événement du souk @ sat (ex : affiche, pancarte...).

\$\$\$\$\$

Frais d'inscription

100\$ pour les participants retenus

Mode de paiement pour les frais d'inscription

- Avant le lundi 2 novembre 2015
- Par chèque seulement
- Par la poste : SAT, C.P.1083 Succursale Desjardins, Montréal, Québec, H5B 1C2
- Tous les chèques doivent être libellés à « Société des arts technologiques »

- Enveloppe doit être adressée au souk @ sat
- Préciser que ce sont les frais d'inscriptions souk @ sat

Contribution des créateurs

15 % des ventes totales pour couvrir les frais de l'organisation.

Accès aux machines pour les cartes

Les services de débit et de cartes de crédit sont disponibles à la SAT.

Les frais de services sont de 0,25\$ par transactions pour le débit, 4 % pour Visa et Master Card du montant total de la vente.

Mode de paiements (pour les ventes)

Les chèques vous seront remis en main propre à la SAT le **vendredi 11 décembre 2015 uniquement** (de 12 h à 17 h).

Les chèques qui n'auront pas été récupérés le vendredi 11 décembre 2015 à 17 h au plus tard seront transmis par la poste le lendemain sans exception.

SVP, assurez-vous de préciser d'une part le nom exact du bénéficiaire (pour les chèques) ainsi que votre adresse postale complète, téléphone(s) et courriel.

15 % des ventes seront automatiquement prélevées de vos ventes finales ainsi que les frais de services de débit et les cartes de crédit seront automatiquement prélevés de vos ventes finales.

Visibilité

Flyers

3000 exemplaires en couleurs (distribués à travers montréal à partir du jeudi 5 novembre 2015).

Une partie est destinée aux créateurs pour leur propre promotion.

Les organisateurs du souk @ sat fournissent un flyer électronique aux créateurs sélectionnés afin qu'ils puissent assurer leurs propres communications dans leurs réseaux.

Promotion

- Bulletin SAT : 20 000 membres abonnés
- Facebook : 48 000 abonnés (SAT + souk @ sat)
- Présence sur la page web de la SAT
- Envoi du communiqué aux journalistes des médias écrits et électroniques : journaux, radios, télévisions, blogues, sites internet, Facebook, Twitter, Instagram, Vine, Youtube, Vimeo, Google +, Pinterest etc.
- Suivi auprès des journalistes et médias

Site web

www.souk.sat.qc.ca
Lien via : www.sat.qc.ca

Relations médias

Le souk @ sat assure une couverture médiatique par les journaux, radios, télévisions, blogues, sites internet, Facebook, Twitter, Instagram, Vine, Youtube, Vimeo, Google +, Pinterest etc.

Guide et critères d'admission

Critères de participation et de sélection

- Les critères d'évaluation sont l'excellence du travail à tous points de vue : esthétique, créativité, innovation et maîtrise technique.
- La priorité est accordée aux demandes de créateurs dont le travail témoigne d'un style personnel, d'un désir de remettre en question leur forme d'expression et d'en repousser les limites.
- Être un créateur reconnu (artiste établi, à mi-carrière, en début de carrière ou étudiant).
- Fournir un dossier complet (voir « dossiers de candidatures » ci-dessous).
- Proposer des articles originaux.
- La revente de produits est interdite.
- Les produits importés sont interdits.
- Les candidatures des manufacturiers, des distributeurs et des importateurs ne sont pas admissibles.

Artistes ayant déjà participé aux souk @ sat précédents

La participation aux derniers souk @ sat ne rend pas automatiquement éligible aux prochains souk. Il faut déposer un dossier de candidature à chaque édition, puisque le comité d'évaluation change à chaque fois.

Il est primordial de proposer une sélection de nouvelles créations.

Le souk @ sat tient à mettre en avant de la nouveauté et des artistes qui continuent à repousser les limites.

Le souk @ sat tient à mettre en avant la créativité en présentant des productions qui continuent à repousser les limites de leur discipline par leur capacité à innover.

Étude de dossier

Un comité d'évaluation composé de professionnels choisis en fonction de leurs connaissances spécialisées évaluera les dossiers en tenant compte du quota maximum par catégorie.

Dossiers de candidatures

Informations requises : nom, prénom – adresse(s) – compagnie – tél – cell – fax – courriel – site web.

Curriculum vitæ (description des expériences professionnelles présentes et passées reliées à votre domaine de création, métiers d'art, mode, arts visuels, création contemporaine, etc.).

Un minimum de 5 documents visuels représentant les œuvres du créateur est requis (dessin, croquis, photos numériques ou imprimées, dépliants, vidéos, catalogues, look-book, liens web, articles de magazine ou de journaux, autres documents pertinents qui montrent clairement les œuvres à proposer ainsi que les prix de chaque article).

Liste descriptive brève des créations proposées pour la vente au souk @ sat, avec une description des matériaux utilisés, du format, de l'année de production et des prix suggérés pour la vente.

Date limite : jeudi 15 octobre 2015 à minuit

Aucune candidature ne sera recevable après cette date.

Réponses : seront données uniquement par courriel au plus tard 7 jours après la date limite de dépôt des dossiers de candidatures.

Comment nous faire parvenir votre candidature

Via notre site : souk.sat.qc.ca

Seuls les dossiers transmis via le site du souk sont acceptés.

Le souk @ sat n'accepte pas les dossiers transmis par la poste, courriel ou en personne.

Journée portes ouvertes souk @ sat

Le souk @ sat donne l'opportunité aux artistes de présenter leurs dossiers au jury afin de pouvoir appuyer leur candidature.

Les dossiers doivent être envoyés via le site avant de se présenter aux portes ouvertes et de présenter les produits en personne.

Option 1 : déposer les dossiers

Option 2 : présenter le dossier au jury (présentation maximum de 5 minutes par applicant)

Samedi 17 octobre 2015, de 11 h à 13 h

1201, boul. Saint-Laurent, Montréal

Admission des exposants

Les candidats retenus et non-retenus seront contactés, par courriel seulement, avant le **jeudi 22 octobre 2015 à minuit**.

Le résultat est final et sans appel.